

Cadre réservé au SPANC

N° dossier :



Communauté de Communes
de la région Saint Jeannaise

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

COMMUNE :

Dépôt à Saint Jean de Bournay le

Construction neuve

Réhabilitation

La présente demande accompagne :

Permis de construire n°

Déclaration de travaux n°

Nouvelle installation sans document d'urbanisme

DEMANDEUR

Adresse de l'immeuble :

Références cadastrales (section et n° de parcelle(s)) :

Nom, prénom ou raison sociale :

Téléphone : _____

MAITRE D'OEUVRE

Nom : _____

Qualité : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopie : _____

par défaut, le demandeur est considéré comme étant maître d'oeuvre

CARACTERISTIQUES DU SYTEME D'ASSAINISSEMENT ENVISAGE

Prétraitement : fosse toutes eaux volume : _____
 autre : _____

Un bac dégraisseur est il prévu ? oui non volume : _____
Un préfiltre est il prévu ? oui non
Une ventilation est elle prévue ? oui non

Traitement : Tranchées d'épandage à faible profondeur dimensions : _____
 Filtre à sable vertical drainé dimensions : _____
 Filtre à sable vertical non drainé dimensions : _____
 Tertre d'infiltration non drainé dimensions : _____
 Lit à massif de zéolite dimensions : _____
 Autre : _____ dimensions : _____

Distance minimale du système d'assainissement non collectif par rapport :

A l'habitation : _____ aux arbres : _____
Aux limites de la parcelle : _____

EVACUATION DES EFFLUENTS TRAITES

Dans le cas de systèmes de traitement autres que les tranchées d'épandage à faible profondeur et le filtre à sable vertical non drainé, les effluents traités sont rejetés au milieu naturel.

Exutoire du rejet des effluents traités :
 fossé ruisseau réseau d'eaux pluviales autre : _____

Le rejet est il autorisé ? oui non
Si oui, joindre l'autorisation avec cette demande

EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

Le système de collecte et d'évacuation des eaux pluviales est indépendant des eaux usées.

Destination des eaux pluviales :
 fossé ruisseau réseau d'eaux pluviales puits d'infiltration sur le sol
 rétention (citerne, mare) autre : _____

INSTALLATEUR ENVISAGE

Le demandeur peut proposer les coordonnées de l'installateur de son système d'assainissement.
Coordonnées :

Téléphone : _____

L'installateur s'engage à réaliser le système d'assainissement non collectif conformément au projet validé par le SPANC et selon la réglementation en vigueur.

ENGAGEMENTS

Le demandeur soussigné, certifie exacts les renseignements fournis sur le présent formulaire et s'engage à :

- Ne pas engager les travaux de son système d'assainissement avant validation de son dossier,
- A réaliser son système d'assainissement conformément au projet validé et à la réglementation en vigueur,
- A prévenir le SPANC 15 jours avant le début des travaux.

Fait à

Demandeur

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Ce formulaire, rempli par le pétitionnaire et renseigné à partir des documents disponibles en mairie (PLU, zonage d'assainissement, étude de faisabilité de l'assainissement non collectif), est instruit par le SPANC.

Dans le cadre de l'instruction de son dossier, le pétitionnaire doit fournir les pièces suivantes en trois exemplaires :

- le formulaire ci-joint;
- un plan de situation de la parcelle ;
- un plan de masse au 1/200ème ou 1/500ème sur lequel seront positionnés et schématisés le plus clairement possible :
 - l'habitation
 - la sortie des eaux usées de l'habitation
 - le dispositif de prétraitement et la ventilation associée
 - le dispositif de traitement
 - le cas échéant, le rejet des eaux traitées
 - les arbres, arbustes, haies, jardin potager
 - les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être
 - les voies de passage de véhicules
 - les puits, captages ou forages, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle
 - les cours d'eau, les fossés, les mares ...
 - le système d'évacuation des eaux pluviales
- un plan en coupe de la filière et de l'habitation au 1/200^{ème} ou 1/500^{ème} constitué par un profil en long sur lequel seront portées :
 - la ligne cotée du terrain naturel
 - la ligne cotée des fils d'eau
 - les dimensions de chaque ouvrage
- Une copie des données du zonage d'assainissement concernant la parcelle ou éventuellement une étude de choix de filière si ces données sont insuffisantes pour déterminer la filière d'assainissement adaptée à la parcelle.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE INSTRUIT